

## Conseil de l'ED LLSH – 27 mars 2023

### Relevé de décisions

*Etabli par Laure Gardelle*

Présents : Kheira Baraka, Paula Cano, Patrizia de Capitani, Viviane Clavier, Pascal Clouaire, Isabelle Cogitore, Pascale Galliard, Laure Gardelle, André Koumba Koumba, Nicolas Marchand, Véronique Molinari, Elke Nissen, Jonas Noblet, Iva Novakova, Mahaman Ouattara, Cécile Terreaux-Scotto

Excusés : Sarah Arab-Gautier, Raul Caplan, Elisabetta Carpitelli (**procuration** à Nicolas Marchand), David Crémaux, Stéphane Gal, Delphine Gleizes (**procuration** à Isabelle Cogitore), Benoît Lafon (**procuration** à Viviane Clavier), Emmanuel Lefloch, Jérôme Villeneuve

#### 0. Approbation du CR du Conseil du 30 janvier 2023

-> Vote : approuvé à l'unanimité

#### 1. Entrée d'une nouvelle personnalité extérieure au Conseil de l'ED

(article 3) Les personnalités extérieures sont « désignées par le Conseil sur proposition de ses membres » -> Vote : unanimité moins 2 abstentions (par potentiel conflit d'intérêt pour l'une d'elles)

#### 2. Demande de dérogation de langue

Examen d'une demande argumentée en Etudes italiennes, au LUHCIE, pour rédaction en italien.

-> Vote : approuvée à l'unanimité

#### 3. Demandes de subventions pour mobilité ou JE jeunes chercheurs

**3a. Subventions pour mobilités** : 4 demandes, toutes approuvées à l'unanimité pour un **montant total de 3 030 euros**. Les sommes seront virées sur le compte financier des UR de rattachement des doctorants concernés.

**3b. Subventions pour organisation d'événements scientifiques** : 1 demande approuvée à l'unanimité d'un montant de 150 euros ; 1 demande reportée au Conseil de mai 2023, avec demande à l'unanimité de révision partielle du budget.

#### 4. Prix de thèse CED 2023 (sur thèses soutenues en 2022)

##### 4a. Etude des dossiers pour le prix du Collège

Remontée de 2 (nombre maximal autorisé) des 4 dossiers soumis pour le prix de thèse académique ; de l'unique candidature au prix de thèse interdisciplinaire ; et de l'unique candidature au prix de thèse innovation.

##### 4b. Conséquences pour le prix de l'ED 2023

Vote : le choix est fait de réintégrer les candidats des trois prix – approuvé à l'unanimité

## 5. Vote du RI modifié de l'ED

-> Vote : RI modifié approuvé à l'unanimité

## 6. Modification des documents de candidature aux contrats doctoraux ministère

-> Vote : documents approuvés à l'unanimité

## 7. (information) lancement prochain de l'appel à CSI

Rq : les CSI de cette année seront encore à l'ancien format. Les nouveaux documents vont être préparés tout prochainement pour la *fiche de composition* des futurs D1 (vote en Conseil d'ED de mai).

Kheira Baraka précise qu'il serait idéal de tenir les CSI autant que possible avant la fermeture de l'été, pour s'inscrire au plus tard la première quinzaine de septembre, idéalement avant l'été (surtout pour ceux sous contrat doctoral UGA). La plupart des doctorants sont prêts à cette date, et il leur est inutile d'attendre. Ceci évite les vides juridiques entre contrat et statut de l'inscription/assurance, et pour tous, cela permet de suivre de manière fluide les services (accès à la BU, aux services étudiants et à l'offre de formation notamment et à l'attribution éventuelle de subventions).

## 8. (reporté du conseil du 30 janvier) Rapport sur la précarité financière - perspectives ED LLSH

**8a. Analyse et mise en perspective des chiffres LLSH** (>p.113)

**8b. Réflexion**

## 9. Point sur l'environnement de recherche des doctorants

**Contexte** : (RI du Collège doctoral, article 6, "Conditions de travail") « En tant que chercheurs ou chercheuses, les doctorant.es doivent disposer au sein de leur unité de recherche, en plus des moyens inhérents à leur recherche, d'un lieu de travail et d'un ordinateur professionnel, et avoir accès aux moyens informatiques et de documentation. »

-> quels sont les moyens disponibles pour les doctorants 1) financés, 2) autres, dans les différents laboratoires ?

-> Décision : faire le point sur cela en mai

## 10. Conférenciers internationaux IDEX

**10a. Proposition de partenariat Aarhus/UGA à l'occasion de la venue de la conférencière invitée 2023**

L'université d'Aarhus au Danemark cherche à créer des ponts avec des universités à l'étranger. Ils ont donc proposé que nous fassions un accord cadre général ; sur conseil des RI du Collège, il a été proposé plutôt de lancer quelque chose de concret à petite échelle, et en cas de succès, d'envisager une suite.

-> proposition pour 2023-24 : une JE par Zoom avec leurs doctorants, organisée par ~6 doctorants de chacune des deux universités, dans les spécialités communes à notre ED et au programme dirigé par la conférencière danoise (« Language, Linguistics, Communication and Cognition ») : sciences du langage, SIC. La journée comporterait des présentations des recherches des uns et des autres en format court (cf. speed-dating), ~6 doctorants de chaque université ; une présentation par les deux collègues partenaires des possibilités de coopération/mobilité, et présentation par la direction de l'ED LLSH et des subventions possibles pour mobilité à l'ED et au Collège.

Les perspectives pour la suite pourraient être une annualisation de cette JE, des accueils voire co-directions. Cela dépendra de l'intérêt que portent nos doctorants (et les leurs).

Projet approuvé à l'unanimité

**10b. Appel à réfléchir à un conférencier 2024**

Le temps est venu de réfléchir à une proposition pour un conférencier 2024. -> A présenter au Conseil de mai (et possibilité d'envoyer en amont à l'ED pour recensement).